



Syndicat de la Ville,  
de la Caisse des Ecoles  
et du CCAS d'Argenteuil.

Argenteuil le 04/09/2014

Chères collègues, chers collègues,

Comme vous le savez, le 14 août, notre syndicat a déposé un préavis de grève pour le 04 septembre.

Nous avons depuis le dépôt du préavis, pu rencontrer à plusieurs reprises la Direction Générale, l'élu en charge du personnel, le Directeur des Ressources Humaines et le Directeur de Cabinet. Ces derniers jours, même si pour cela il nous a fallu être insistant, les discussions et négociations se sont intensifiées et accélérées.

Bien que nous n'ayons pas obtenu des réponses favorables ou satisfaisantes à la totalité de nos demandes, nous avons pris la décision de retirer notre préavis de grève. **Nous tenons à nous excuser de l'avoir fait aussi tardivement mais les négociations ont pris du temps.**

En effet, nous avons pu constater la volonté de l'autorité territoriale d'être à l'écoute de notre syndicat qui n'a d'autre prétention que celle de porter VOS revendications.

Nous en avons pour preuve le courrier que Monsieur le Maire a adressé à tous les agents de la DEE dans lequel il dit « *avoir pris connaissance avec intérêt les revendications exprimés par vos représentants syndicaux FSU* ». Il admet que « *l'examen des différentes critiques relayées par vos représentants laisse apparaître un sentiment de défaut de communication et de concertation de la part de vos responsables hiérarchiques* ».

Nous avons donc obtenu :

- Une concertation avec les personnels de la DEE à travers la mise en place de groupes de travail dans lesquels les agents concernés auront toute leur place. L'autorité territoriale accepte donc de revoir :
  - Les horaires des différents agents du secteur animation. (Ex : les 45 minutes de pause imposées aux adjoints les mercredis où il y a réunion le matin).Un CTP devrait être convoqué assez rapidement permettant de rediscuter des nouveaux horaires et ainsi proposer les ajustements nécessaires.
  - L'emploi du temps des ATSEM. Si à ce jour, il a été imposé la présence de TOUTES les ATSEM TOUS les mercredis, l'autorité territoriale annonce qu'elle accepte d'étudier la proposition d'un roulement un mercredi sur deux et qu'un groupe de travail sera mis en place.
  - Le profil de poste des gardiens qui sera également révisé après une réflexion d'un groupe de travail.
- L'abandon de la procédure disciplinaire contre l'agent de la Police Municipale qui a été victime de dénonciations non vérifiables de la part de ses collègues, partis dans d'autres collectivités. De même, l'autorité territoriale semble avoir pris conscience du problème de management à la Police Municipale.

- Que soit revu le régime indemnitaire des agents d'accueil pour que le traitement soit équitable.
- Que des procédures de mobilité soient accélérées et en cours d'aboutissement.
- Une réponse sur un « fantasme » véhiculé par certain : NON nous a répondu le Directeur Général des Services, les Centres Municipaux de Santé ne sont pas en danger.
- Un engagement quant à une amélioration de la gestion des ressources humaines avec la volonté d'un traitement « plus humain ».
  - L'agent qui a appris sa fin de contrat par sa mutuelle après avoir reçu un courrier d'affectation pour la rentrée a été reconduit.
  - L'agent en fin de contrat qui était investi sur une préparation de concours en intra a obtenu l'autorisation de poursuivre la formation. Nous espérons qu'en cas de réussite du concours cette dernière sera nommée.
  - Mise en place d'un fascicule sur les questions règlementaires, de rémunération, sur les différents interlocuteurs de la RH dans l'objectif de mieux orienter les agents.
  - Révision ou pour le moins un meilleur accompagnement dans la procédure de la mobilité en interne.

Des points que nous avons mis en avant dans notre précédent journal restent pour le moment sans réponse mais sont encore à l'étude par la collectivité. Pour notre part, nous insisterons pour les obtenir.

Nous avons été sensibles à la conclusion du courrier de Monsieur le Maire qui précise que *« ces mesures présentent les premières avancées d'une démarche d'écoute et de dialogue ... qui se traduira dans les prochains mois par d'autres évolutions destinées à améliorer vos conditions de travail ... »*

Espérons que Monsieur le Maire n'est pas comme certains de ses directeurs, partisan de la célèbre phrase « les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent ».

Nous attendons toujours des réponses sur le nombre de fins de contrats envisagé, les critères quant au choix des postes à supprimer et des contrats à ne pas reconduire.

De même, quel est à ce jour le chiffre des fins de contrat et le montant des économies réalisées ?

Nous sommes toujours en attente de réponse.

Même s'il reste encore du chemin à parcourir et pour cela vous pourrez compter sur nous pour vous accompagner, réjouissons nous qu'une nouvelle forme de syndicalisme voit le jour et prouve que pour le moment, la négociation et le dialogue semblent suffire à eux seuls pour obtenir des avancées syndicales.

Nous restons disponibles pour écouter vos remarques.

## **Nous contacter :**

Par mail : [fsu.territoριαuxargenteuil@gmail.com](mailto:fsu.territoριαuxargenteuil@gmail.com) ou par téléphone : 06-61-08-56-53/01-34-23-44-21